



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'association pour la formation professionnelle des adultes

Question au Gouvernement n° 242

Texte de la question

SITUATION DE L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

M. le président. La parole est à Mme Fadila Khattabi, pour le groupe La République en marche.

Mme Fadila Khattabi. Madame le ministre du travail, le 25 septembre dernier, le Premier ministre a présenté le « Plan investissement compétences ». Ce plan met en lumière les objectifs et les moyens considérables qui seront dédiés à la mise en œuvre de la future réforme de la formation professionnelle.

Sur cinq ans, 15 milliards d'euros seront investis, dont 1 milliard d'euros dès 2018 : il s'agit d'un budget avant tout dédié aux populations les plus précaires, à savoir les jeunes, et notamment les décrocheurs et les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés.

Ce gouvernement porte une réforme courageuse et ambitieuse qui permettra au plus grand nombre de se former tout au long de la vie mais, nous en avons tous conscience, nous devons réformer le système actuel et proposer une nouvelle culture de l'emploi.

M. Fabien Di Filippo. C'est faux !

Mme Fadila Khattabi. Cette transformation passe par celle des structures qui assument aujourd'hui la gestion et l'organisation de la formation professionnelle dans nos territoires. Certaines d'entre elles sont cependant inquiètes quant aux changements à venir : dans ma circonscription de Côte-d'Or, j'ai été sollicitée par différents organismes, dont l'AFPA qui joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement et l'orientation de nos concitoyens.

Investir dans les ressources humaines, c'est répondre aux besoins de nos territoires et de nos entreprises. La réussite de cette réforme implique la mise à contribution de l'ensemble de l'appareil de formation, qui doit rester proactif et opérationnel.

Madame la ministre, nous connaissons tous votre sens de l'écoute et du dialogue. Pouvez-vous nous confirmer que le ministère organisera, en amont du projet de loi, une concertation avec l'ensemble des organismes en charge de la formation professionnelle, levant ainsi leurs éventuelles inquiétudes quant aux moyens qui leur seront alloués pour poursuivre leurs missions de service public ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

M. Alexis Corbière. Et des stock-options !

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Madame la députée, l'enjeu est énorme, vous l'avez rappelé. Avant

d'en venir à la méthode, à la concertation et à l'écoute de l'appareil de formation et des partenaires, je voudrais rappeler l'enjeu.

Nous sommes à un moment décisif. La croissance repart. Tous les jours, nous voyons des entrepreneurs qui cherchent des compétences. Il y a des métiers en tension partout. D'un côté, nous ne trouvons pas les compétences adéquates sur le marché du travail et, de l'autre côté, nous avons 1,3 million de jeunes qui ne se trouvent pas en formation et n'exercent un emploi, et dont la grande majorité n'est pas qualifiée.

En outre, les demandeurs d'emploi ont au taux d'accès à l'emploi directement déterminé par leurs qualifications ou par leur manque de qualifications. Je rappelle que les personnes non qualifiées ont un taux de chômage de 18,6 %, c'est-à-dire le double de celui des autres personnes.

Face ces enjeux à la fois sociaux et économiques, il est essentiel de faire deux choses. D'abord, il faut investir massivement dans les compétences qui sont le meilleur moyen d'accéder à l'emploi et sont nécessaires pour la relance de l'économie : tel est l'objet du « Plan d'investissement compétences » de 15 milliards d'euros qui a été annoncé.

Ensuite, nous engageons les travaux de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Avec le Premier ministre et mon collègue ministre de l'éducation nationale, nous en avons lancé les premiers éléments il y a quelques jours.

Une concertation sera menée avec les régions, les partenaires sociaux et l'appareil de formation, et une négociation aura lieu avec les partenaires sociaux dans le champ des salariés car, oui, il faut un effort massif pour réussir.

Nous devons le faire parce que la compétence c'est la meilleure des protections contre le chômage et c'est le meilleur des investissements que l'on puisse faire, pour notre pays, dans le capital humain.

Bien évidemment, la situation de l'AFPA, comme son plan stratégique, feront partie des discussions qui seront menées dans les semaines qui viennent. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fadila Khattabi](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 242

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er novembre 2017](#)